

Les évêques de France en 1925 : "les lois laïques ne sont pas des lois"

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#)

Date : 29 octobre 2021

Il y a un siècle à peine, les évêques de France ne manquaient ni de courage, ni de détermination face à l'oppression laïciste et aux prétentions républicaines sur les âmes et les consciences des français, comme le rappelle la FSSPX qui exhume une déclaration de l'ancêtre de la CEF, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France (ACA) du 10 mars 1925, sur "[les lois de la laïcité et les mesures à prendre pour les combattre](#)".

"Les lois de laïcité sont injustes d'abord parce qu'elles sont contraires aux droits formels de Dieu. Elles procèdent de l'athéisme et y conduisent dans l'ordre individuel, familial, social, politique, national, international. Elles supposent la méconnaissance totale de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Evangile. Elles tendent à substituer au vrai Dieu des idoles (la liberté, la solidarité, l'humanité, la science, etc.) ; à déchristianiser toutes les vies et toutes les institutions. Ceux qui en ont inauguré le règne, ceux qui l'ont affermi, étendu, imposé, n'ont pas eu d'autre but. De ce fait, elles sont l'œuvre de l'impiété, qui est l'expression de la plus coupable des injustices, comme la religion catholique est l'expression de la plus haute justice.

Elles sont injustes ensuite, parce qu'elles sont contraires à nos intérêts temporels et spirituels. Qu'on les examine, il n'en est pas une qui ne nous atteigne à la fois dans nos biens terrestres et dans nos biens surnaturels. La loi scolaire enlève aux parents la liberté qui leur appartient, les oblige à payer deux impôts : l'un pour l'enseignement officiel, l'autre pour l'enseignement

chrétien ; en même temps, elle trompe l'intelligence des enfants, elle pervertit leur volonté, elle fausse leur conscience. La loi de Séparation nous dépouille des propriétés qui nous étaient nécessaires et apporte mille entraves à notre ministère sacerdotal, sans compter qu'elle entraîne la rupture officielle, publique, scandaleuse de la société avec l'Eglise, la religion et Dieu. La loi du divorce sépare les époux, donne naissance à des procès retentissants qui humilient et déclassent les familles, divise et attriste l'enfant, rend les mariages ou partiellement ou entièrement stériles, et de plus elle autorise juridiquement l'adultère. La laïcisation des hôpitaux prive les malades de ces soins dévoués et désintéressés que la religion seule inspire, des consolations surnaturelles qui adouciraient leurs souffrances, et les expose à mourir sans sacrements.

Dès lors, les lois de laïcité ne sont pas des lois. Elles n'ont de loi que le nom, un nom usurpé ; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois, dit Saint Thomas : Magis sunt violentiae quam leges.^[2] Ne nous nuiraient-elles que dans l'ordre temporel, en soi, elles ne nous obligeraient pas en conscience, tales leges (scil. leges contrariae bono humano), non obligant in foro conscientiae.^[3]

Mais comme les lois de laïcité attentent aux droits de Dieu, comme elles nous atteignent dans nos intérêts spirituels ; comme, après avoir ruiné les principes essentiels sur lesquels repose la société, elles sont ennemis de la vraie religion qui nous ordonne de reconnaître et d'adorer, dans tous les domaines, Dieu et son Christ, d'adhérer à leur enseignement, de nous soumettre à leurs commandements, de sauver à tout prix nos âmes, il ne nous est pas permis de leur obéir, nous avons le droit et le devoir de les combattre et d'en exiger, par tous les moyens honnêtes, l'abrogation. Leges posunt esse injuste per contrarietatem ad bonum divinum, sicut leges tyrannicae inducentes ad idolatriam vel ad quodcumque aliud quod sit contra legem divinam : et tales leges nullo modo licet observare, quia sicut dicitur, Act. IV, « Obedire oportet Deo magis quam hominibus. »^[4]

L'archevêque de Poitiers, à la pointe du déclin

Aujourd'hui les archevêques - comme celui de Poitiers - [appellent à voter Macron](#) et à bien se faire [vacciner](#). Ils participent - encore l'archevêque de Poitiers - à des "randos de toutes les couleurs" et missionnent des théologiennes (?) qui [affirment](#), toute honte bue et oubliées du châtiement qui a frappé Sodome et Gomorrhe, que "l'amour entre deux personnes du même sexe n'est pas un péché". Logiquement, ils [soutiennent le mariage des prêtres](#) et [interdisent la communion sur la langue](#) - encore et toujours l'archevêque de Poitiers ! On ne s'étonne guère, dans ces conditions, de voir l'archevêque de Poitiers - encore et toujours Mgr Wintzer - réagir de façon maladroite au rapport de la CIASE et [s'en prendre aux victimes](#)...

Ils prennent pour [exemple](#) Mickey (!) et non les saints - l'archevêque de Poitiers, encore. Ils [conclèbrent](#) avec des pasteurs protestants, mais [interdisent](#) les églises aux catholiques traditionnels - pourquoi s'étonner qu'il s'agit encore de l'archevêque de Poitiers ? Qu'à cela ne tienne - lesdits catholiques ont [célébré la messe de toujours dans une église abbatiale sans toit](#), comme pendant la Révolution, tandis que des abbayes entières sont quasiment vides, dans

Poitiers, pour la messe dominicale.